Banque centrale européenne BCE. Rapport 1998

1999/2045(COS) - 10/03/1999 - Document de base non législatif

OBJECTIF: présentation du rapport annuel de la Banque centrale européenne (1998). CONTENU: le présent rapport annuel, le premier publié par la BCE, recense les évolutions qui se sont produites dans l'environnement économique de la politique monétaire en 1998, pour les Etats membres de la zone euro ainsi que les mesures prises pour mettre la dernière main au cadre opérationnel de l'Union monétaire. Le rapport couvre également les premières semaines de 1999, après le démarrage de la phase III de l'UEM. Le rapport souligne que le passage en douceur à l'euro a couronné les travaux préparatoires effectués par l'IME et les Banques centrales nationales. Au démarrage de la phase III, l'Eurosystème était totalement opérationnel sur le plan technique et sur celui de l'organisation. L'Eurosystème a assumé la responsabilité de la politique monétaire unique dans un contexte de taux d'inflation compatibles avec la stabilité des prix et de perspectives favorables quant au maintien de la stabilité des prix. A cet égard, les conditions nécessaires à une croissance économique soutenu sont en place. Toutefois, il semble que l'expansion économique de la zone euro subisse l'incidence négative des faiblesses et des incertitudes de l'environnement extérieur. Afin de ne pas compromettre la confiance qu'ont su inspirer les efforts de convergence déjà réalisés, il convient de donner la priorité à la suppression des obstacles structurels interdisant une accélération de l'activité économique et à une amélioration de l'emploi. Ces rigidités structurelles affectent en particulier les marchés de l'emploi européens. En outre, la confiance doit être étayée par la réalisation, dès que possible, de soldes budgétaires proches de l'équilibre ou en excédent. Il sera également nécessaire de faire face aux défis à plus long terme que pose le vieillissement de la population. L'objectif doit être désormais de consolider les fondations de la stabilité de l'euro et de créer les conditions nécessaires à la reprise de la production et de l'emploi.